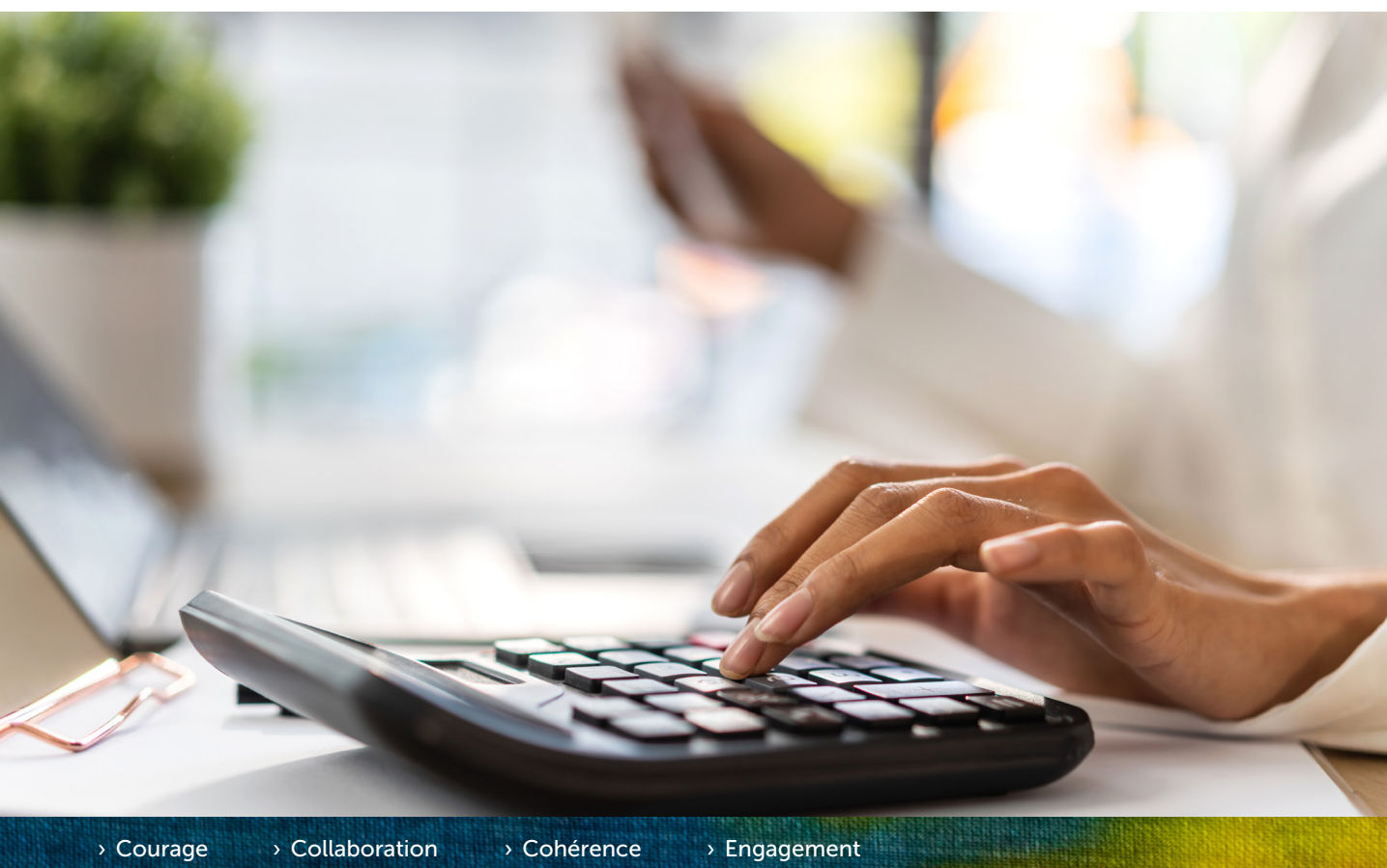


OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC



Renseignements particuliers de l'opposition officielle

»»» ÉTUDE DES CRÉDITS



› Courage › Collaboration › Cohérence › Engagement

2024
2025



ÉTUDE DES CRÉDITS 2024-2025
RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS – OPPOSITION OFFICIELLE (PLQ)
LISTE DE QUESTIONS

NUMÉRO	QUESTIONS
PLQ.01	CONCERNANT LE BUREAU DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE DES ORDRES PROFESSIONNELS, INDIQUER : a) LES COÛTS RELIÉS À CE BUREAU (LOCAUX, IMMOBILISATIONS, SALAIRES, TÉLÉPHONIE, INTERNET, ETC.) POUR 2023-2024 ; b) LA LISTE DES PRÉSIDENTS Y SIÉGEANT, INCLUANT LEUR SALAIRE ; ET c) LE NOMBRE DE RÉUNIONS TENUES.
PLQ.02	POUR L'ANNÉE 2023-2024, LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À STATUT OCCASIONNEL DONT LE CONTRAT EST ARRIVÉ À ÉCHÉANCE ET QUI N'A PAS ÉTÉ RENOUVELÉ, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.
PLQ.03	POUR L'ANNÉE 2023-2024, LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À STATUT OCCASIONNEL QUI ONT ÉTÉ CONGÉDIÉS OU LICENCIÉS, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.
PLQ.04	NOMBRE D'EMPLOYÉS DE L'OPQ QUI SONT PAYÉS ENTIÈREMENT OU EN PARTIE PAR DES ORDRES PROFESSIONNELS OU TOUT AUTRE ORGANISME.
PLQ.05	NOMBRE ET POURCENTAGE D'EMPLOYÉS OCCASIONNELS, PAR SECTEUR, DEVENUS PERMANENTS POUR 2023-2024.
PLQ.06	PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE EN COURS ET VENTILATION DÉTAILLÉE DES COMPRESSIONS DEMANDÉES PAR LE CONSEIL DU TRÉSOR POUR LE MINISTÈRE ET POUR TOUS LES ORGANISMES SOUS SA JURIDICTION POUR L'ANNÉE 2023-2024.
PLQ.07	POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE : A) LE NOMBRE DE RENCONTRES, DE REPAS OU DE RÉUNIONS ET LES FRAIS AFFÉRENTS ; B) LA LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES, EN PRÉCISANT LE BUT DE LA RENCONTRE ; C) LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION ; D) LES FRAIS DE BRANCHEMENT OU CONCERNANT DES APPLICATIONS EN VUE DE TENIR DES RÉUNIONS VIRTUELLES ; E) LA LISTE DES PARTICIPATIONS À DES COLLOQUES OU À DES CONGRÈS, ET LA LISTE DES PARTICIPANTS, INCLUANT LES COÛTS AFFÉRENTS.
PLQ.08	POUR L'ANNÉE 2023-2024, INDIQUER : A) LA LISTE DES EMPLOYÉS DE L'OPQ ET LEUR RÉMUNÉRATION, EN INDIQUANT LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT ; B) LA LISTE DES PERSONNES ET DES MEMBRES QUI ONT VU LEUR MANDAT ÊTRE RENOUVELÉ, EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT ; C) LA LISTE DES PERSONNES ET DES MEMBRES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉS, EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT.
PLQ.09	NOMBRE, NATURE ET RÉSULTAT DES PLAINTES ACHÉMINÉES À L'OPQ ET NOMBRE DE CAS PORTÉS DEVANT LES ORDRES PROFESSIONNELS CONCERNÉS, INCLUANT UNE BRÈVE EXPLICATION DE LA NATURE DE CHAQUE AFFAIRE ET SON CHEMINEMENT DANS LE PROCESSUS EN 2023-2024
PLQ.10	COPIE DE LA PARTIE ACCESSIBLE AU PUBLIC DE TOUS LES MÉMOIRES SOUMIS AU CONSEIL DES MINISTRES À L'ÉGARD DESQUELS L'OPQ A ÉMIS DES COMMENTAIRES, ET LA NATURE DE CES COMMENTAIRES.
PLQ.11	Concernant le Bureau du Commissaire à l'admission : a) Budget pour 2023-2024 et prévisions pour 2024-2025; b) Effectifs ventilés selon le type d'employés (cadre, soutien, etc.) ; c) Nombre de plaintes traitées et délai moyen de traitement en 2023-2024 et la provenance de ces plaintes par ordre professionnel et l'état d'avancement de ces dossiers ; d) Nombre d'ordres professionnels conseillés en 2023-2024.



NUMÉRO	QUESTIONS
PLQ.12	NOM DES ORDRES PROFESSIONNELS AYANT DÉPOSÉ DES MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES POUR FACILITER LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES ÉTRANGÈRES ET TOUT AUTRE RÈGLEMENT.
PLQ.13	PORTRAIT STATISTIQUE SUR L'ACCESSION AUX PROFESSIONS POUR LES CANDIDATS ÉTRANGERS, PAR ORDRE PROFESSIONNEL. INDIQUER LE NOMBRE DE DEMANDES D'ADMISSION PRÉSENTÉES PAR DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS, LE NOMBRE DE DEMANDES ACCEPTÉES OU REFUSÉES ET LE DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT.
PLQ.14	NOMBRE DE PROFESSIONNELS FORMÉS À L'ÉTRANGER AYANT ABANDONNÉ LE PROCESSUS DE RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES EN COURS DE ROUTE EN 2023-2024, PAR ORDRE PROFESSIONNEL ;
PLQ.15	PORTRAIT DES DEMANDES DE MODIFICATION LÉGISLATIVE OU RÉGLEMENTAIRE DÉPOSÉES À L'OPQ PAR LES ORDRES PROFESSIONNELS. INDIQUER L'ORDRE PROFESSIONNEL IMPLIQUÉ, UNE BRÈVE DESCRIPTION DE LA DEMANDE, SA DATE DE RÉCEPTION PAR L'OPQ ET L'ÉCHÉANCIER DES DIFFÉRENTES ÉTAPES POUR L'ADOPTION DE LA MESURE LÉGISLATIVE OU RÉGLEMENTAIRE.
PLQ.16	NOM DES ORDRES PROFESSIONNELS AYANT DÉPOSÉ DES MODIFICATIONS À LEUR CODE DE DÉONTOLOGIE, EN INDIQUANT À QUELLE ÉTAPE DU PROCESSUS SONT RENDUS CES ORDRES.
PLQ.17	NOM DES ORDRES PROFESSIONNELS AYANT DÉPOSÉ DES MODIFICATIONS À LEUR RÉGLEMENTATION POUR L'EXERCICE DE LEURS ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES AU SEIN D'UNE SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF À RESPONSABILITÉ LIMITÉE OU AU SEIN D'UNE SOCIÉTÉ PAR ACTIONS, EN INDIQUANT À QUELLE ÉTAPE DU PROCESSUS SONT RENDUS CES ORDRES.
PLQ.18	NOMBRE DE RÈGLEMENTS OU DE MODIFICATIONS DE RÈGLEMENT ADOPTÉS PAR LES ORDRES, MAIS QUI EST EN ATTENTE D'UNE DÉCISION OU D'UN AVIS DE L'OFFICE DES PROFESSIONS.
PLQ.19	LES ORDRES PROFESSIONNELS SOUS ENQUÊTE DE L'OPQ EN 2023-2024. INDIQUER LESQUELS, LES MOTIFS DES ENQUÊTES AINSI QUE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ENQUÊTE.
PLQ.26	NOMBRE D'ARRÊTÉS MINISTÉRIELS AYANT TOUCHÉ LES ORDRES PROFESSIONNELS, EN SPÉCIFIANT LES ARRÊTÉS QUI ONT DÛ ÊTRE CORRIGÉS APRÈS PUBLICATION ET APRÈS AVOIR CONSULTÉ LES ORDRES PROFESSIONNELS TOUCHÉS.

QUESTIONS 2024-2025 NON RÉPONDUES	MOTIFS
PLQ.20 LISTE DE GROUPES AYANT DEMANDE A ETRE RECONNUS COMME ORDRES PROFESSIONNELS EN 2023-2024. INDIQUER LESQUELS, SI LES DEMARCHES SONT COMPLETEES ET LE RESULTAT LE CAS ECHEANT.	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS
PLQ.21 INDIQUER LES DEMARCHES ACCOMPLIES CONCERNANT LA CRÉATION D'UN ORDRE DES OSTEOPATHES DU QUEBEC.	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS
PLQ.22 NOMBRE DE RENCONTRES TENUES PAR L'OFFICE CONCERNANT L'ENCADREMENT DE L'OSTEOPATHIE ET LA LISTE DES PERSONNES PRESENTES.	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS
PLQ.23 INDIQUER L'ETAT DE SITUATION SUR L'ENCADREMENT DES MICROBIOLOGISTES PAR L'ORDRE DES CHIMISTES ET LES ETAPES A VENIR.	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS
PLQ.24 NOMBRE DE RENCONTRES TENUES PAR L'OFFICE CONCERNANT L'ENCADREMENT DES MICROBIOLOGISTES ET LA LISTE DES PERSONNES PRESENTES.	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS
PLQ.25 INDIQUER L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE A JOUR DE LA LOI ENCADRANT LES TRADUCTEURS ET INTERPRETES AGREES.	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS
PLQ.27 ÉTAT DE SITUATION DES TRAVAUX DE L'OFFICE RELATIVEMENT À LA CRÉATION D'UN ORDRE DES OSTÉOPATHES.	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS
PLQ.28 ÉTAT DE SITUATION DES TRAVAUX DE L'OFFICE RELATIVEMENT À LA CRÉATION D'UN ORDRE DES OSTÉOPATHES	SEMBLE NON PERTINENT À L'EXERCICE D'ÉTUDE DES CRÉDITS

P.01 CONCERNANT LE BUREAU DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE DES ORDRES PROFESSIONNELS, INDIQUER :

- A. LES COÛTS RELIÉS À CE BUREAU (LOCAUX, IMMOBILISATIONS, SALAIRES, ETC.); POUR 2023-2024;
- B. LA LISTE DES PRÉSIDENTS Y SIÉGEANT, INCLUANT LEUR SALAIRE.

A. LES COÛTS RELIÉS À CE BUREAU (LOCAUX, IMMOBILISATIONS, SALAIRES, ETC.) POUR 2023-2024

	2023-2024
RÉMUNÉRATION	3 099 364 \$
FONCTIONNEMENT	413 329 \$
TOTAL	3 512 693 \$

B. LA LISTE DES PRÉSIDENTS Y SIÉGEANT, INCLUANT LEUR SALAIRE.

	2023-2024
DANIEL LORD, PRÉSIDENTE EN CHEF	186 945 \$
MANON LAVOIE, PRÉSIDENTE EN CHEF ADJOINT	169 950 \$
CLAUDINE BARABÉ	151 075 \$
JULIE CHARBONNEAU	169 950 \$
MAURICE CLOUTIER	169 950 \$
HÉLÈNE DESGRANGES	169 950 \$
ISABELLE DUBUC	169 950 \$
MYRIAM GIROUX-DEL ZOTTO	169 950 \$
LYNE LAVERGNE	169 950 \$
GEORGES LEDOUX	169 950 \$
JEAN-GUY LÉGARÉ	169 950 \$
NATHALIE LELIÈVRE	169 950 \$
LYDIA MILAZZO	169 950 \$
MICHEL P. SYNNOTT	142 395 \$
TOTAL	2 349 865 \$

P.02 **POUR L'ANNÉE 2023-2024, LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À STATUT OCCASIONNEL DONT LE CONTRAT EST ARRIVÉ À ÉCHÉANCE ET N'A PAS ÉTÉ RENOUVELÉ, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.**

AUCUN

P.03 **POUR L'ANNÉE 2023-2024, LE NOMBRE D'EMPLOYÉS À STATUT OCCASIONNEL QUI ONT ÉTÉ CONGÉDIÉS OU LICENCIÉS, PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ.**

AUCUN

**P.04 NOMBRE D’EMPLOYÉS DE L’OFFICE DES PROFESSIONS QUI SONT PAYÉS ENTIÈREMENT OU EN PARTIE
PAR DES ORDRES PROFESSIONNELS OU TOUT AUTRE ORGANISME.**

AUCUN.

P.05 NOMBRE ET POURCENTAGE D’EMPLOYÉS OCCASIONNELS, PAR SECTEUR, DEVENUS PERMANENTS POUR 2023-2024.

ANNÉE	NOMINATION D’OCCASIONNELS	%
2023-2024	1	50

P.06 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE EN COURS ET VENTILATION DÉTAILLÉE DES COMPRESSIONS DEMANDÉES PAR LE CONSEIL DU TRÉSOR POUR LE MINISTÈRE ET POUR TOUS LES ORGANISMES SOUS SA JURIDICTION POUR L'ANNÉE 2024-2025.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024-2025 :

POUR L'EXERCICE 2024-2025, LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'OFFICE SONT BASÉES SUR DES REVENUS ET DES DÉPENSES ESTIMÉS RESPECTIVEMENT À 13 323 459 \$ ET 14 238 180 \$, DÉGAGEANT AINSI UN DÉFICIT DE 1 005 721 \$ PERMETTANT DE RÉSORBER LA TOTALITÉ DE L'EXCÉDENT CUMULÉ.

COMPRESSIONS DEMANDÉES EN 2023-2024:

AUCUNE NOUVELLE CIBLE N'A ÉTÉ FIXÉE PAR LE CONSEIL DU TRÉSOR.

P.07 POUR TOUT ORGANISME RELEVANT DU MINISTÈRE, CONCERNANT LE BUREAU DE LA PRÉSIDENTE :

- A. LE NOMBRE DE RENCONTRES, DE REPAS OU DE RÉUNIONS ET LES FRAIS AFFÉRENTS;
- B. LA LISTE DES PERSONNES RENCONTRÉES, EN PRÉCISANT LE BUT DE LA RENCONTRE;
- C. LES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE VOYAGE, DE REPAS ET DE REPRÉSENTATION;
- D. LA LISTE DES PARTICIPATIONS À DES COLLOQUES OU À DES CONGRÈS ET LA LISTE DE PARTICIPANTS, INCLUANT LES COÛTS AFFÉRENTS.

L'INFORMATION FOURNIE EN RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE DANS LES INFORMATIONS DIFFUSÉES SUR UNE BASE TRIMESTRIELLE SUR LE SITE INTERNET DU MINISTÈRE OU DE L'ORGANISME EN VERTU DU RÈGLEMENT SUR LA DIFFUSION D'INFORMATION ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (**ART. 4, PARAGRAPHE 20**).

OPQ : [HTTPS://WWW.OPQ.GOUV.QC.CA/ACCES-A-LINFORMATION/ACCSLINFORMATION/DOCUMENTS-OU-RENSEIGNEMENTS-DIFFUSES/](https://www.opq.gouv.qc.ca/acces-a-linformation/acclinformation/documents-ou-renseignements-diffuses/)

- P.08 POUR L'ANNÉE 2023-2024, INDIQUER :
- A) LA LISTE DES EMPLOYÉS DE L'OPQ ET LEUR RÉMUNÉRATION, EN INDIQUANT LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT ;

B) LA LISTE DES PERSONNES ET DES MEMBRES QUI ONT VU LEUR MANDAT ÊTRE RENOUVELÉ, EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT ;

C) LA LISTE DES PERSONNES ET DES MEMBRES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉS, EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT, LE CAS ÉCHÉANT.

A. LA LISTE DES EMPLOYÉS ET/OU MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN POSTE AU 31 MARS 2024

NOM	PRÉNOM	CATÉGORIE	FONCTION
ADAM	JULIE	P	AVOCATE
AUGER	CATHERINE	F	TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION
BISS	SYLVIA	P	AGENTE DE RECHERCHE
BOIVIN	STÉPHAN	P	AGENT D'INFORMATION
BOUCHER	JULIE	P	AGENTE D'INFORMATION
BURELLE	SOPHIE	P	AGENTE DE RECHERCHE
CARVAVAL	DIANA	P	AGENTE DE RECHERCHE
CARRÉ	NANCY	F	TECH. ADMINISTRATION
CERQUA	ANTHONY	P	AGENT DE RECHERCHE
CHAMPAGNE	KATHERINE	P	AGENTE DE RECHERCHE
CHENIER	CHRISTOF	P	AVOCAT
CORRIVEAU	MARIE-CHRISTINE	P	AGENTE DE RECHERCHE
DAYEKH	SAMIA	F	AGENTE DE SECRÉTARIAT
DÉSIR	MARIE-ADELINE	F	AGENTE DE SECRÉTARIAT
DESJARDINS	CAROLINE	P	AVOCATE
DOIRON	ANNIE	P	ANALYSTE DES PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS
DUBOIS	SANDRA	F	TECH. ADMINISTRATION
DUFOUR	HÉLÈNE	P	NOTAIRE
DUSABLON	DANIEL	P	ANALYSTE EN INFORMATIQUE
DUSSAULT-LECLERC	MAUDE	P	AVOCATE
ÉMOND	MARIE-CLAIRE	P	AGENTE DE RECHERCHE
FEHA KOUAKOU	LYDIE	F	AGENTE DE SECRÉTARIAT
FECTEAU	CLAUDINE	P	AVOCATE
GAGNON	CHARLES	P	AGENT DE RECHERCHE
GALLANT	NANCY	P	CGRH PARTENAIRE D'AFFAIRES
GAUMOND	FRANCIS	P	AGENT DE RECHERCHE
GOBEIL	DORIS	P	AGENTE DE RECHERCHE
GOYAUX	CÉLINE	P	ANALYSTE DES PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS
HADIRI	MYRIAM	P	AGENTE DE RECHERCHE
HAINS	MÉLISSA	F	TECH. ADMINISTRATION
HAMEL	GABRIELLE	F	TECH. ADMINISTRATION
HARDY	MARIE-HÉLÈNE	P	AGENTE DE RECHERCHE
HOFFMANN	ANDRÉA	F	AGENTE DE SECRÉTARIAT
HOULE	JEAN-SÉBASTIEN	P	AGENT DE RECHERCHE
HUNLÉDÉ	JEAN-LUC AYIKOÉ	P	AVOCAT
IMREH	ARIANE	P	AVOCAT
JACOB	CATHERINE	P	AGENTE DE RECHERCHE
JEAN-BAPTISTE	GHAUTHY	P	AGENTE DE RECHERCHE
LANGLOIS	YVES	P	ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE
LAPOINTE	LISE	F	AGENTE DE SECRÉTARIAT
LAROCHELLE	JEANNE-ELIZABETH	P	AGENTE DE RECHERCHE
LAROSE	CARMEN	F	TECH. ADMINISTRATION
LAVOIE	MARIO	P	AGENT DE RECHERCHE
LEMIEUX	ANNIE	P	SECRÉTAIRE DE L'OFFICE

LEMOU	ESSOHANAM	F	CONSEILLÈRE EN RESSOURCES HUMAINES
LESSARD	DENIS	P	AGENT DE RECHERCHE
MARCOTTE	NADINE	P	AGENTE DE RECHERCHE
MARTEL	JOSÉE	F	AGENTE DE SECRÉTARIAT
NADEAU	JACQUES	P	AGENT D'INFORMATION
POISSON	JEAN-MARTIN	P	AVOCAT
PONTON	MARIE-JOSÉE	F	AGENTE DE SECRÉTARIAT
QUESTEL	FABIENNE	P	AVOCATE
RICHARD	ALEXANDRE	F	ANALYSTE DE L'INFORMATIQUE
ROY	DANIELLE	F	TECH. ADMINISTRATION
SAKLAOUI	FARAH	F	AGENTE DE SECRÉTARIAT
SUESCUN	ANDRES	F	TECHNICIEN EN INFORMATIQUE
SMITH	STÉPHANIE	P	AVOCATE
ST-AMOUR BLAIS	JOSETTE	P	AGENT DE RECHERCHE
TAMBÉ	CARLA	F	AGENTE DE SECRÉTARIAT
TURCOTTE	RENÉE-CLAUDE	F	TECH. ADMINISTRATION
VALLIÈRES	JOSÉE	F	AGENTE DE SECRÉTARIAT

LISTE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT

NOM	PRÉNOM	CATÉGORIE	FONCTION
DEFOY	VINCENT	CADRE	DIRECTEUR DE LA VEILLE ET DES ORIENTATIONS
GAGNON	JEAN	CADRE JURIDIQUE	DIRECTEUR DES AFFAIRES JURIDIQUES
GARIÉPY	ANDRÉ	CADRE	COMMISSAIRE À L'ADMISSION AUX PROFESSIONS
ST-COEUR	DONNA	CADRE	DIRECTRICE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

LISTE DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR

NOM	PRÉNOM	CATÉGORIE	FONCTION
BARABÉ	CLAUDINE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
CHARBONNEAU	JULIE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
CLOUTIER	MAURICE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENT DE CONSEIL DE DISCIPLINE
COULOMBE	MARIELLE	EMPLOI SUPÉRIEUR	VICE-PRÉSIDENTE DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC
DEROME	DOMINIQUE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC
DESGRANGES	HÉLÈNE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
DUBUC	ISABELLE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
GIROUX-DEL ZOTTO	MYRIAM	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
LAVERGNE	LYNE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
LAVOIE	MANON	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE EN CHEF ADJOINTE DU BUREAU DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE
LEDOUX	GEORGES	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENT DE CONSEIL DE DISCIPLINE
LÉGARÉ	JEAN-GUY	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENT DE CONSEIL DE DISCIPLINE
LELIÈVRE	NATHALIE	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
LORD	DANIEL Y.	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENT EN CHEF DU BUREAU DES PRÉSIDENTS DES CONSEILS DE DISCIPLINE
MILAZZO	LYDIA	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENTE DE CONSEIL DE DISCIPLINE
SYNNOTT	MICHEL P.	EMPLOI SUPÉRIEUR	PRÉSIDENT DE CONSEIL DE DISCIPLINE

LISTE DES MEMBRES DE L'OFFICE (CONSEIL D'ADMINISTRATION) :

- DOMINIQUE DEROME
- MARIELLE COULOMBE
- STÉPHANE BRASSARD
- MARLEN CARTER
- MAREINE GERVAIS CLOUTIER
- DIANE PILOTTE
- MARIAMA ZHOURI

B. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT VU LEUR MANDAT RENOUVELÉ EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LES DATES DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT INCLUANT LEUR RÉMUNÉRATION

PRÉNOM ET NOM	TITRE	DATES DU DÉBUT	DATES DE LA FIN	RÉMUNÉRATION
AUCUNE				

C. LA LISTE DES PERSONNES QUI ONT ÉTÉ NOMMÉES EN INDIQUANT LEUR NOM, LEUR TITRE ET LA DATE DU DÉBUT ET DE LA FIN DE LEUR MANDAT INCLUANT LEUR RÉMUNÉRATION ET LEUR CV

PRÉNOM ET NOM	TITRE	DATES DU DÉBUT	DATES DE LA FIN	RÉMUNÉRATION
AUCUNE				

D. LEUR FRAIS DE DÉPLACEMENT, FRAIS DE VOYAGE, FRAIS DE REPAS ET FRAIS DE REPRÉSENTATION.

PRÉNOM ET NOM	TITRE	FRAIS DE VOYAGE	FRAIS DE REPAS	FRAIS DE REPRÉSENTATION
DOMINIQUE DEROME	PRÉSIDENTE	8 573 \$	0 \$	1 202 \$
MARIELLE COULOMBE	VICE-PRÉSIDENTE	3 760 \$	0 \$	874 \$
STÉPHANE BRASSARD	MEMBRE DE L'OFFICE	1 634 \$	63 \$	0 \$
MARLEN CARTER	MEMBRE DE L'OFFICE	236 \$	0 \$	0 \$
MAREINE GERVAIS CLOUTIER	MEMBRE DE L'OFFICE	1 259 \$	204 \$	0 \$
DIANE PILOTTE	MEMBRE DE L'OFFICE	1 587 \$	151 \$	0 \$
MARIAMA ZHOURI	MEMBRE DE L'OFFICE	1 649 \$	400 \$	0 \$

Dans sa *Déclaration de services aux citoyens*, l’Office des professions du Québec s’engage à renseigner le public sur toute question touchant le système professionnel et à accompagner les citoyens dans leurs démarches pour obtenir les réponses appropriées à leurs questions ou pour exercer les recours appropriés à leurs doléances. Il assure ainsi aux citoyens une information complète et pertinente, il leur fournit des voies d’expression et il accueille leurs commentaires.

Il arrive ainsi que des personnes s’adressent à l’Office pour lui faire part de leurs commentaires ou pour exprimer leur insatisfaction, et souvent elles lui demandent d’intervenir à propos des délais que prennent les recours exercés ou à l’égard d’une décision de l’instance concernée qui ne leur est pas favorable. L’Office reçoit ces signalements et donne suite à ces demandes d’intervention en respectant le cadre limité de ses fonctions en cette matière.

Le tableau suivant fournit quelques données indicatives relatives aux demandes d’intervention reçues à l’Office. Notons toutefois que ces données ne permettent pas d’établir des comparaisons de performance entre les ordres.

PÉRIODE DE RÉFÉRENCE	2023-2024 (DU 1 ^{ER} AVRIL 2023 AU 31 MARS 2024)
NOMBRE DE DOSSIERS OUVERTS	70
OBJET DES DEMANDES D’INTERVENTION :	
BUREAU DU SYNDIC	
• DÉFAUT DE RESPECTER LES DÉLAIS PRESCRITS ART.123.1	1 %
• DURÉE DE L’ENQUÊTE	13 %
• CONTESTATION DE LA DÉCISION DE NE PAS PORTER PLAINTÉ AU CONSEIL DE DISCIPLINE	33 %
• PLAINTÉ CONTRE LE SYNDIC	3 %
• REFUS DE FAIRE ENQUÊTE	10 %
COMITÉ DE RÉVISION	
• DÉFAUT DE RESPECTER LES DÉLAIS PRESCRITS	AUCUNE
• CONTESTATION DE L’AVIS DU COMITÉ	1 %
CONSEIL DE DISCIPLINE	
• MULTIPLICATION DES PROCÉDURES ET DES DÉLAIS	0 %
• CONTESTATION DE LA DÉCISION	3 %
CONCILIATION ET ARBITRAGE DES COMPTES	4 %
FONDS D’INDEMNISATION ET ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE	0 %
CONSEIL D’ADMINISTRATION — COMITÉ EXÉCUTIF — PRÉSIDENTÉ	19 %
COMMUNICATION AUPRÈS DES ORDRES	4 %
INSPECTION PROFESSIONNELLE	3 %
AUTRES OBJETS	6 %

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2023 ET LE 31 MARS 2024, L'OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC, DANS L'EXERCICE DE SES FONCTIONS, A CONSEILLÉ LA MINISTRE RESPONSABLE DE L'APPLICATION DES LOIS PROFESSIONNELLES CONCERNANT DES LOIS OU DES PROJETS DE LOI SE RAPPORTANT AU SYSTÈME PROFESSIONNEL.

- PROJET DE LOI INSTAURANT L'APPROCHE DE SÉCURISATION CULTURELLE AU SEIN DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
- PROJET DE LOI SUR L'APOSTILLE DES DOCUMENTS DESTINÉS À ÊTRE PRODUITS DANS UN ÉTAT ÉTRANGER PARTIE À LA CONVENTION DE LA HAYE DU 5 OCTOBRE 1961 SUPPRIMANT L'EXIGENCE DE LA LÉGALISATION DES ACTES PUBLICS ÉTRANGERS
- PROJET DE LOI DONNANT SUITE À LA TABLE JUSTICE-QUÉBEC EN VUE DE RÉDUIRE LES DÉLAIS EN MATIÈRE CRIMINELLE ET PÉNALE
- AMENDEMENTS AU PROJET DE LOI VISANT À RENDRE LE SYSTÈME DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX PLUS EFFICACE
- AMENDEMENTS PROJET DE LOI MODIFIANT LA LOI CONCERNANT LES SOINS DE FIN DE VIE ET D'AUTRES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES

- P.11 CONCERNANT LE BUREAU DU COMMISSAIRE À L'ADMISSION AUX PROFESSIONS :**
- A. **BUDGET POUR 2023-2024 ET PRÉVISIONS POUR 2024-2025 ;**
 - B. **EFFECTIFS VENTILÉS SELON LE TYPE D'EMPLOYÉS (CADRE, SOUTIEN, ETC.) ;**
 - C. **NOMBRE DE PLAINTES TRAITÉES ET DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT EN 2023-2024 ET PROVENANCE DE CES PLAINTES PAR ORDRE PROFESSIONNEL ;**
 - D. **NOMBRE D'ORDRES PROFESSIONNELS CONSEILLÉS EN 2023-20234.**

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

A. BUDGET POUR 2023-2024 ET PRÉVISIONS POUR 2024-2025 ;

	2023-2024	2024-2025
RÉMUNÉRATION	720 000 \$	839 018 \$
FONCTIONNEMENT	170 000 \$	188 000 \$
TOTAL	890 000 \$	1 027 018 \$

B. EFFECTIFS VENTILÉS SELON LE TYPE D'EMPLOYÉS (CADRE, SOUTIEN, ETC.) ;

EFFECTIFS EN SOUTIEN :

- Un cadre (commissaire)
- Cinq professionnelles
- Une technicienne en administration

C. NOMBRE DE PLAINTES TRAITÉES ET DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT EN 2023-2024 ET PROVENANCE DE CES PLAINTES PAR ORDRE PROFESSIONNEL ;

1^{ER} AVRIL 2023 AU 31 MARS 2024

Nombre de dossiers de plainte ouverts en 2023-2024	
État du traitement	Nombre de dossiers
Examen en cours	6
Examen suspendu	0
Examen terminé : en attente d'une réponse de l'acteur visé par les recommandations	2
Dossiers fermés	30
Total	38

Durée du traitement des dossiers de plainte ouverts en 2023-2024		
Durée	Nombre de dossiers	%
Moins de 3 mois	25	65,8
3 à 6 mois	10	26,3
6 à 12 mois	3	7,9
12 mois ou plus	0	0,0
Total	38	100,0

Nombre de dossiers de plaintes par profession ouverts en 2023-2024	
Nombre de plaintes	Professions
14	Avocats
5	Infirmières et infirmiers
4	Médecins
2	Psychologues
2	Pharmaciens
2	Diététistes-nutritionnistes
1	Denturologistes
1	Évaluateurs agréés
1	Comptables professionnels agréés
1	Conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés
1	Criminologues
1	Ingénieurs
1	Technologues en prothèses et appareils dentaires
1	Technologues professionnels
1	Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux

D. NOMBRE D'ORDRES PROFESSIONNELS CONSEILLÉS EN 2023-2024.

1^{ER} AVRIL 2023 AU 31 MARS 2024

Résultats du traitement des dossiers de plainte*	
Résultats	Nombre de dossiers 2023-2024
Recommandations	4
Interventions (facilitation, résolution de différend, sensibilisation, information)	12
Sans recommandation après examen	15
Hors compétence après examen	2
Réponse satisfaisante en cours d'enquête	7
Autres types de résultats (cessation d'examen, retrait de la plainte, perte de communication avec le plaignant, dirigé vers une autre autorité, examiné sous les autres volets du mandat du commissaire ou autre plainte, procédure de règlement des différends et saisine du litige par un tribunal)	4

**Ces statistiques concernent les dossiers fermés ou dont l'examen est terminé au 31 mars 2024. Il se peut qu'un même dossier contienne plusieurs types de résultats selon la complexité de la situation.*

P.12 NOM DES ORDRES PROFESSIONNELS AYANT DEPOSE DES MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES POUR FACILITER LA RECONNAISSANCE DES COMPETENCES ETRANGERES ET TOUT AUTRE REGLEMENT.

Un seul ordre a adopté des modifications à sa réglementation pour faciliter la reconnaissance des compétences étrangères entre le 1^{er} avril 2023 et le 31 mars 2024, en l'occurrence l'Ordre des ingénieurs du Québec (délivrance de permis ARM).

P.13 PORTRAIT STATISTIQUE SUR L'ACCESSION AUX PROFESSIONS POUR LES CANDIDATS ÉTRANGERS, PAR ORDRE PROFESSIONNEL, POUR CHAQUE ANNÉE DEPUIS 2011-2012. INDiquer LE NOMBRE DE DEMANDES D'ADMISSION PRÉSENTÉES PAR DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS, LE NOMBRE DE DEMANDES ACCEPTÉES OU REFUSÉES ET LE DÉLAI MOYEN DE TRAITEMENT.

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

Demandes d'admission à un ordre professionnel par des étudiants étrangers

À partir des renseignements qu'il recueille auprès des ordres, l'Office n'est pas en mesure d'identifier, parmi ces demandes, celles qui sont adressées aux ordres par des étudiants étrangers. En effet, les demandes d'admission des personnes détenant un diplôme ou une formation obtenus hors du Canada peuvent provenir à la fois d'étudiants étrangers ou de personnes détenant également un permis d'exercer la profession à l'étranger.

Nombre de demandes d'admission acceptées ou refusées

À partir des renseignements qu'il recueille auprès des ordres, l'Office n'est pas en mesure d'identifier, parmi les demandes acceptées ou refusées, celles qui concernent les demandes reçues au cours de l'exercice. En effet, les décisions peuvent être rendues sur des demandes reçues au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur.

Délai moyen de traitement

Actuellement, l'Office ne détient pas de renseignement sur le délai moyen de traitement des demandes d'admission adressées aux ordres professionnels, car le Règlement sur le rapport annuel d'un ordre professionnel n'exige pas de tels renseignements.

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

L'Office des professions n'a pas ces informations.

P.15 PORTRAIT DES DEMANDES DE MODIFICATIONS LÉGISLATIVES OU RÉGLEMENTAIRES DÉPOSÉES À L'OPQ PAR LES ORDRES PROFESSIONNELS. INDiquer L'ORDRE PROFESSIONNEL IMPLIQUÉ, UNE BRÈVE DESCRIPTION DE LA DEMANDE, SA DATE DE RÉCEPTION PAR L'OPQ ET L'ÉCHÉANCIER DES DIFFÉRENTES ÉTAPES POUR L'ADOPTION DE LA MESURE LÉGISLATIVE OU RÉGLEMENTAIRE.

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

1. DEMANDES DE MODIFICATIONS LÉGISLATIVES

AU COURS DE L'EXERCICE 2023-2024, AUCUN ORDRE N'A FAIT DE DEMANDE DE MODIFICATION LÉGISLATIVE.

2. DEMANDES DE MODIFICATIONS RÉGLEMENTAIRES

ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2023 ET LE 31 MARS 2024, 13 ORDRES ONT TRANSMIS À L'OFFICE DES PROFESSIONS 18 DEMANDES D'APPROBATION RÉGLEMENTAIRE.

3. TRAITEMENT RÉGLEMENTAIRE

ENTRE LE 1^{ER} AVRIL 2023 ET LE 31 MARS 2024, 44 RÉGLEMENTS ONT ÉTÉ TRAITÉS À UNE RÉUNION DE L'OFFICE PUIS ONT ÉTÉ PUBLIÉS À LA GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC. 7 RÉGLEMENTS ADOPTÉS PAR LES ORDRES DURANT CETTE PÉRIODE SONT EN TRAITEMENT ET 4 D'ENTRE EUX ONT DÉJÀ FRANCHI L'ÉTAPE DE LEUR PUBLICATION À TITRE DE PROJET À LA GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC.

P.16 Nom des ordres professionnels ayant déposé des modifications à leur code de déontologie, en indiquant à quelle étape du processus sont rendus ces ordres.

Entre le 1er avril 2023 et le 31 mars 2024, l'Ordre des administrateurs agréés du Québec et l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec ont adopté des modifications à leur code de déontologie.

Ces règlements ont été publiés à titre de projet à la Gazette officielle du Québec le 11 octobre 2023 (CPA) et le 3 janvier 2024 (ADMA) pour une période de 45 jours. À sa réunion tenue le 16 février 2024, l'Office des professions du Québec a examiné le Code de déontologie des comptables professionnels agréés, et a recommandé son approbation par le gouvernement.

Un autre projet de modifications à un code de déontologie a été soumis à l'Office et fait l'objet de travaux, mais n'a pas, à ce stade, été adopté par l'Ordre concerné.

P.17 Nom des ordres professionnels ayant déposé des modifications à leur réglementation pour l'exercice de leurs activités professionnelles au sein d'une société en nom collectif à responsabilité limitée ou au sein d'une société par action, en indiquant à quelle étape du processus sont rendus ces ordres.

Aucun ordre n'a adopté de modifications à sa réglementation pour l'exercice de sa profession en société entre le 1er avril 2023 et le 31 mars 2024.

P.18 NOMBRE DE RÈGLEMENTS OU DE MODIFICATIONS DE RÈGLEMENT ADOPTÉS PAR LES ORDRES, MAIS QUI SONT EN ATTENTE D'UNE DÉCISION DE L'OFFICE DES PROFESSIONS.

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

LA RÉPONSE À CETTE QUESTION EST INCLUSE À LA RÉPONSE DE LA QUESTION P.15.

P.19 LES ORDRES PROFESSIONNELS SOUS ENQUÊTE DE L'OPQ EN 2023-2024. INDIQUER LESQUELS, LES MOTIFS DES ENQUÊTES AINSI QUE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ENQUÊTE.

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

AUCUN ORDRE PROFESSIONNEL N'À ÉTÉ SOUS ENQUÊTE DE L'OPQ EN 2023-2024.

OFFICE DES PROFESSIONS DU QUÉBEC

L'Office des professions n'a pas ces informations.

